Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DU BAS-RHIN

Préfecture

Direction de la Coordination
des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial

Bureau de l'Environnement
et de l'Utilité Publique

ARRETE du 23 MAI 2018

prescrivant l'ouverture d'une consultation du public
relative à une demande d'enregistrement présentée par la société GESTLEASE
pour l'exploitation d'un centre de véhicules hors d'usage (VHU) et de valorisation de matériaux inertes à Illkirch

Le Préfet de la Région Grand Est
Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Est
Préfet du Bas-Rhin

VU le titre 1er du Livre V du Code de l'Environnement et notamment les articles R 512-46-1 et suivants ;

VU la demande d'enregistrement déposée le 8 février 2018, par la société GESTLEASE, pour l'exploitation d'un centre de véhicules hors d'usage (VHU) et de valorisation de matériaux inertes à Illkirch ;

VU le rapport de recevabilité établi le 4 mai 2018 par l'Inspection des Installations Classées ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture du Bas-Rhin ;

ARRETE

Article 1er : Le dossier de demande d'enregistrement déposé le 8 février 2018, par la société GESTLEASE, pour l'exploitation d'un centre de véhicules hors d'usage (VHU) et de valorisation de matériaux inertes à Illkirch, est mis à disposition du public **du lundi 25 juin 2018 au lundi 23 juillet 2018 inclus** dans les locaux de la mairie de Illkirch, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Article 2 : Le Secrétaire Général de la préfecture du Bas-Rhin et le Maire de la commune de Illkirch sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE PREFET,

Préfecture du Bas-Rhin - 5, Place de la République 67073 STRASBOURG Cédex
Tél : 03 88 21 67 68 - Fax : 03 88 21 62 16 - courriel : prefecture@bas-rhin.gouv.fr - site internet: http://www.bas-rhin.gouv.fr